



EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SÉANCE DU 30 JUIN 2026

DELIBÉRATION N° 2026-83
Désignation du correspondant défense auprès des Armées

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026
ID : 091-219101912-20260630-2026_83-DE

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

Convocation : 24 juin 2026

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 29

Nombre de présents : 26

Procurations : 2

Nombre de votants : 29

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michaël DAMIATI, **Maire**,

Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Madame Pascale LABBE, Monsieur Luis-Philippe DA COSTA, Madame Marie-Olwen ODOBERT, Monsieur Benoît LERICHE, Madame Vanessa MAZEAU, Monsieur Mickaël GUN, **Maires-Adjointes**

Madame Christel CASSATA, Monsieur Abdoulaye DIONE, Madame Amani FARHAT, Monsieur Mounir DEBBABI, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Madame Chanel BIKOUMOU, Monsieur Gaëtan WISS, Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Madame Florence LEPOUTRE, Monsieur Yvan CLAIRET, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

1. Monsieur Guillaume BECK donne pouvoir à Madame Annie FONTGARNAND
2. Madame Odette POLONET donne pouvoir à Monsieur Sesoo Raja TETTARAVOU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Pascale LABBE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les devoirs de mémoire des deux guerres du XXe siècle nous laissaient penser que l'Europe ne connaîtrait plus de conflits armés sur son continent. Ces dernières années nous ont bouleversés et démontrent que nous devons anticiper tous les scénarios pour nous protéger.

Créée par une circulaire du 26 octobre 2001 du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, le correspondant Défense est le relais des informations relatives aux questions de Défense auprès du Conseil municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

A l'invitation de Madame la ministre des Armées et des Anciens Combattants Catherine Vautrin, chaque commune de France est appelée à désigner un correspondant Défense parmi les membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal,

VU l'article 2122-18 du Code général des collectivités territoriales ;
VU, l'avis de la commission Cadre de vie, sécurité et développement économique ;
VU la circulaire du 26 octobre 2001 portant mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune ;
VU, l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relative aux correspondants défense ;
VU la lettre de la ministre des Armées et des Anciens combattants ;
VU la Commission Cadre de Vie, Sécurité et développement économique en date du 23 juin 2026.

CONSIDÉRANT que les événements en Europe nous rappellent que la meilleure préparation est celle qui permet de protéger les populations, de défendre nos valeurs démocratiques et de faire vivre la paix ;

CONSIDÉRANT que le devoir de mémoire est une transmission nécessaire pour ne jamais oublier notre passé et tous ceux qui se sont battus pour la France ;

CONSIDÉRANT que le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans la commune ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DESIGNE Madame Odette POLONET correspondante défense auprès des Armées pour la ville de Crosne.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTÉE, à l'UNANIMITÉ

PAR 29 VOIX POUR (Monsieur Michaël DAMIATI, Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Madame Pascale LABBE, Monsieur Luis-Philippe DA COSTA, Madame Marie-Olwen ODOBERT, Monsieur Benoît LERICHE, Madame Vanessa MAZEAU, Monsieur Mickaël GUN, Madame Christel CASSATA, Monsieur Abdoulaye DIONE, Madame Amani FARHAT, Monsieur Mounir DEBBABI, Madame Odette POLONET, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Monsieur Guillaume BECK, Monsieur Gaëtan WISS, Madame Chanel BIKOUMOU, Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Madame Florence LEPOUTRE, Monsieur Yvan CLAIRET, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT)

FAIT A CROSNE, EN MAIRIE, le 30 juin 2026

Signature
du Secrétaire de Séance
Mme Pascale LABBE



Pour extrait conforme.

Pour Le Maire et par délégation,
Annie FONTGARNAND
1^{ère} Maire Adjointe

